



Éducation Inclusive Préscolaire

Nouveaux aperçus et outils
Rapport de synthèse final



EUROPEAN AGENCY
for Special Needs and Inclusive Education



ÉDUCATION INCLUSIVE PRÉSCOLAIRE

Nouveaux aperçus et outils
Rapport de synthèse final



L'Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive (l'Agence) est un organisme indépendant et autonome. L'Agence est cofinancée par les ministères de l'éducation de ses pays membres ainsi que par la Commission européenne et bénéficie du soutien du Parlement européen.



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

Le soutien apporté par la Commission européenne à la production de la présente publication ne vaut en rien approbation de son contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs ; la Commission ne peut être tenue responsable d'une quelconque utilisation qui serait faite des informations contenues dans la présente publication.

Les opinions exprimées dans le présent document ne représentent pas nécessairement la position officielle de l'Agence, de ses pays membres ou de la Commission.

Rédacteurs : Mary Kyriazopoulou, Paul Bartolo, Eva Björck-Åkesson, Climent Giné et Flora Bellour

La reproduction d'extraits du présent document est autorisée à condition d'en indiquer clairement la source. Ce rapport doit être référencé comme suit : Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive, 2017. *Éducation inclusive préscolaire : Nouveaux aperçus et outils – Rapport de synthèse final*. (M. Kyriazopoulou, P. Bartolo, E. Björck-Åkesson, C. Giné et F. Bellour, édés.). Odense, Danemark

En vue d'une plus vaste accessibilité, le présent rapport est disponible en 25 langues et dans un format électronique accessible sur le site Web de l'Agence :
www.european-agency.org

Ceci est la traduction d'un texte original en anglais. En cas de doute quant à l'exactitude des informations fournies dans la traduction, veuillez vous reporter au texte original anglais.

ISBN : 978-87-7110-698-5 (électronique)

© European Agency for Special Needs and Inclusive Education 2017

Secrétariat
Østre Stationsvej 33
DK-5000 Odense C Denmark
Tél. : +45 64 41 00 20
secretariat@european-agency.org

Bureau de Bruxelles
Rue Montoyer, 21
BE-1000 Brussels Belgium
Tél. : +32 2 213 62 80
brussels.office@european-agency.org



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
CONTEXTE	6
CONCLUSIONS DU PROJET ET CONTRIBUTIONS A L'EIP	7
1. Soutien à tous les enfants pour qu'ils trouvent leur place, soient impliqués et apprennent	7
2. Développement d'un outil d'auto-réflexion	8
3. Adaptation d'un modèle écosystémique d'EIP	9
<i>Dimension 1 : Résultat</i>	12
<i>Dimension 2 : Processus</i>	12
<i>Dimension 3 : Structures de soutien au sein du milieu d'EIP</i>	12
<i>Dimension 4 : Structures de soutien au sein de la communauté</i>	12
<i>Dimension 5 : Structures de soutien aux niveaux régional/national</i>	13
<i>Utilisation collaborative du modèle par les décideurs politiques et les praticiens</i>	13
RECOMMANDATIONS	13
RÉSULTATS DU PROJET	16
RÉFÉRENCES	18





SAMUEL E



LEONARDO



MARTA



HUGO



LUCA





INTRODUCTION

La qualité de l'éducation préscolaire est une préoccupation majeure des décideurs politiques et est récemment devenue une priorité pour de nombreuses organisations internationales et européennes. Parmi celles-ci figurent, notamment, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de la Commission européenne, d'Eurydice et de l'Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive (l'Agence). Plus récemment, le Conseil de l'Union européenne (2017) a souligné la nécessité de donner la priorité à des services d'éducation et soins de grande qualité destinés à la petite enfance afin de remédier aux inégalités dans l'apprentissage tout au long de la vie.

Compte tenu de ces préoccupations internationales, l'Agence a entrepris un projet triennal (2015-2017) intitulé Éducation inclusive préscolaire. Celui-ci vise à identifier, analyser et ensuite promouvoir les principales caractéristiques d'une éducation inclusive préscolaire (EIP)¹ de qualité pour tous les enfants² dès l'âge de trois ans au début de l'enseignement primaire. Cela a été l'occasion d'examiner de plus près comment, dans une perspective inclusive, les dispositions de l'EIP en Europe abordent les principes de qualité déjà dégagés par la Commission européenne (2014) et l'OCDE (2015).

Le projet s'est appuyé sur les travaux de recherche et les documents d'orientation pertinents, des données collectées grâce à des observations de milieux d'EIP³ pilotes dans plusieurs pays, des descriptions d'exemples par des praticiens de toute l'Europe et des questionnaires sur les développements nationaux en matière d'EIP dans tous les pays membres de l'Agence. Soixante-quatre experts en EIP venus de toute l'Europe ont contribué au projet. Ils ont participé à la collecte et à l'analyse des données, aux observations et aux discussions au cours de huit visites d'études de cas dans différents pays, et à d'autres réunions de projet. Tout cela a contribué aux aperçus finaux du projet sur l'EIP.

Le présent rapport est un résumé du rapport de synthèse (Agence européenne, 2017a) qui rassemble les principales conclusions du projet. Il met l'accent sur les trois nouvelles contributions du projet à l'élaboration des politiques, à la recherche et à la pratique dans le cadre de l'EIP. Ces contributions sont les suivantes :

- la justification et les implications de l'adoption d'une vision et d'objectifs inclusifs en

¹ Le présent document utilise le terme « éducation inclusive préscolaire » (EIP) pour les conclusions et les recommandations du projet, tandis que les termes « éducation préscolaire » (EP) et « éducation et soins destinés à la petite enfance » (ESPE) sont employés lorsque l'on se réfère à la littérature pertinente.

² « Tous les enfants » se rapporte à chaque enfant.

³ Les milieux d'EIP et les établissements préscolaires se rapportent aux infrastructures pour l'éducation des enfants dès l'âge de trois ans jusqu'au début de l'enseignement primaire dans les différents pays européens.



tant que normes principales de la politique et des dispositions de l'EIP ;

- l'élaboration et l'utilisation par les praticiens d'un outil d'auto-réflexion pour améliorer les milieux d'EIP ;
- l'adaptation d'un modèle écosystémique d'EIP au niveau du milieu, de la communauté et du pays.

Ce rapport se termine par une série de recommandations adressées principalement aux décideurs politiques. Elles sont présentées dans le cadre du nouveau modèle écosystémique d'EIP.

CONTEXTE

La qualité de l'éducation préscolaire (EP) est une préoccupation majeure des décideurs politiques. Un nombre croissant d'études européennes et internationales ont montré que les avantages de l'EP sont directement liés à la « qualité » et en dépendent. La Commission européenne (2014) a défini et examiné cinq actions politiques clés qui ont amélioré la qualité de l'EP et son accès. Il s'agit :

- de l'accès à une EP de qualité pour tous les enfants ;
- de la qualité de la main d'œuvre ;
- de la qualité du programme d'études/contenu ;
- de l'évaluation et du contrôle ;
- de la gouvernance et du financement.

Ce projet de l'Agence a ouvert de nouvelles perspectives sur l'EIP d'abord en réunissant l'expérience et les connaissances de ses membres à travers l'Europe. En même temps, le processus du projet a été amélioré grâce à une nouvelle combinaison créative de trois cadres théoriques qui n'étaient auparavant utilisés que séparément pour décrire une EP de grande qualité :

- **Cadre d'inclusion** : il s'agit d'un élément central de la qualité pour l'Agence et ses pays membres, qui s'efforcent de :

...veiller à ce que tous les apprenants, quel que soit leur âge, se voient proposer des possibilités d'éducation utiles et de haute qualité au sein de leur communauté locale, parmi leurs amis et leurs pairs. (Agence européenne, 2015, p. 1)

- **Cadre structure-processus-résultat** : la **structure** est axée sur le cadre juridique et les conditions nationales, régionales et locales qui influent sur la qualité des expériences



des enfants dans le milieu d'EP. Le **processus** représente les interactions entre les enfants, le personnel et les pairs, et l'environnement physique du milieu d'EP. Le **résultat** reflète l'impact que les structures et les processus ont sur le bien-être, l'implication et l'apprentissage des enfants (Commission européenne, 2014 ; OCDE, 2015).

- **Modèle des systèmes écologiques** : ce modèle prend en compte les influences complexes en constante évolution sur les enfants. Celles-ci résultent de leurs interactions et interrelations avec tous les systèmes environnants qui existent à l'école/la maison, dans la communauté et la région / le pays (appelés micro-, méso-, exo- et macro-systèmes) et dans lesquels ils vivent et se développent (Bronfenbrenner et Morris, 2006).

Chacune de ces influences a été appliquée séparément pour améliorer la qualité de l'EP dans les politiques, la recherche et la pratique. Toutefois, dans le cadre de ce projet, elles ont été imbriquées dans le modèle écosystémique qui constitue l'un des nouveaux aperçus et outils produits par le projet.

CONCLUSIONS DU PROJET ET CONTRIBUTIONS A L'EIP

L'analyse et la discussion de toutes les données du projet ont amené trois nouvelles contributions à l'élaboration des politiques, à la recherche et à la pratique dans le cadre de l'EIP.

1. Soutien à tous les enfants pour qu'ils trouvent leur place, soient impliqués et apprennent

L'analyse des données du projet indique clairement que, du point de vue de l'inclusion, le résultat le plus important en matière de qualité est de permettre à tous les enfants de participer activement dans le cadre d'une EIP. Ainsi, tous les enfants, y compris ceux qui sont susceptibles d'être exclus, sont valorisés, soutenus et aidés de manière égale afin de pouvoir progresser aux côtés de leurs pairs.

La première exigence évidente en matière de participation est d'être présent dans le milieu lors des activités sociales et d'apprentissage quotidiennes. Cela est fortement influencé par les dispositions légales nationales et régionales relatives à l'accessibilité de l'EIP. Celles-ci comprennent le droit de recevoir une EIP et la disponibilité de places abordables. Le projet a permis de constater que la fréquentation universelle n'est possible que si le milieu local sensibilise de façon pro-active tous les parents de la communauté. En outre, les milieux d'EIP veillent à ce que chaque enfant non seulement assiste aux activités



sociales et d'apprentissage, mais y participe activement, tout en bénéficiant du soutien nécessaire.

Du point de vue de l'inclusion, chaque enfant est unique. Il est essentiel de s'occuper des progrès de chaque enfant, plutôt que de se concentrer uniquement sur le fait d'atteindre des normes nationales de compétence. Cela permet à tous les enfants, quel que soit leur niveau de réussite, d'être valorisés de manière égale en tant que participants et apprenants actifs au sein de leur groupe de pairs, et d'obtenir le soutien dont ils ont besoin pour progresser. Tel était précisément l'objectif de la mise en œuvre de milieux d'EIP pilotes, à savoir accueillir et valoriser d'abord chaque enfant au sein d'une communauté d'apprentissage créative et encourageante, où tout le monde a sa place et entretient des relations positives avec le personnel et les pairs. Dans cette ambiance chaleureuse et avec le soutien nécessaire, les enfants sont ensuite invités :

- à utiliser leurs forces ;
- à faire des choix, particulièrement durant le jeu ;
- à faire usage de leur curiosité et de leur autonomie ;
- à exprimer leurs intérêts et objectifs, et donc à participer à la résolution de problèmes ;
- à faire preuve de motivation et à participer à des activités valorisées aux côtés de leurs pairs et en interagissant avec eux.

2. Développement d'un outil d'auto-réflexion

La deuxième contribution du projet est le développement d'un outil d'auto-réflexion. L'équipe du projet a combiné les inspirations des instruments existants qui portent sur l'environnement éducatif de l'EP (voir références dans la publication de l'Agence européenne, 2017b) avec l'objectif du projet pour décrire les principales caractéristiques d'une EIP de qualité pour tous les enfants.

L'outil d'auto-réflexion se concentre sur l'établissement préscolaire comme lieu de participation et d'apprentissage. Il met particulièrement l'accent sur les processus et les facteurs structurels dans le milieu qui influencent les expériences des enfants. L'outil aborde huit aspects :

1. ambiance chaleureuse ;
2. environnement social inclusif ;
3. approche centrée sur l'enfant ;
4. environnement physique adapté aux besoins des enfants ;
5. supports éducatifs pour tous les enfants ;
6. opportunités de communication pour tous ;



7. environnement d'enseignement et d'apprentissage inclusif ;
8. environnement favorable aux familles.

Un ensemble de questions couvre chaque aspect. Ces questions visent à faciliter la réflexion des praticiens. Un espace est prévu pour noter les forces et les faiblesses du caractère inclusif du service, ainsi que pour fixer des objectifs en matière d'amélioration.

L'outil d'auto-réflexion peut être utilisé à différentes fins. Par exemple :

- fournir un aperçu de l'état du caractère inclusif du milieu ;
- servir de base pour les discussions des parties prenantes au sujet de l'inclusion ;
- recenser et décrire les domaines qui posent problème, fixer des objectifs en matière d'amélioration et planifier des interventions pour assurer que les ressources sont inclusives ;
- évaluer les différentes manières de travailler de manière inclusive ;
- élaborer des indicateurs d'inclusion dans les normes nationales d'une EIP de qualité.

La pertinence, le caractère approprié et l'utilité des questions ont été évalués au cours des huit visites dans des milieux d'EIP pilotes dans différents pays. Elles ont également été évaluées par le biais de groupes de discussion et d'entretiens cognitifs avec des praticiens, des parents, des professeurs stagiaires et du personnel universitaire participant à la formation initiale des enseignants dans trois autres pays. Les résultats suggèrent qu'il pourrait s'agir d'un outil utile pour les praticiens préscolaires de toute l'Europe et d'ailleurs afin d'améliorer le caractère inclusif des milieux d'EIP.

3. Adaptation d'un modèle écosystémique d'EIP

La troisième contribution du projet est le développement d'un modèle écosystémique d'EIP. Celui-ci peut servir de cadre pour la planification, l'amélioration, le contrôle et l'évaluation de la qualité de l'EIP aux niveaux local, régional et national (voir figure 1).

Le modèle réunit toutes les questions importantes concernant l'EIP qui sont ressorties des données tirées des différents milieux d'EIP pilotes. Cependant, tous les milieux n'ont pas mis en évidence ou illustré de la même façon chaque question. Pour cette raison, et comme le suggère l'outil d'auto-réflexion, il est préférable d'utiliser le modèle en tant que cadre. Au moyen de ce cadre, les décideurs politiques et les praticiens peuvent examiner les besoins et objectifs prioritaires à leurs yeux dans la vue d'ensemble du modèle sur les questions pertinentes concernant une EIP de qualité.

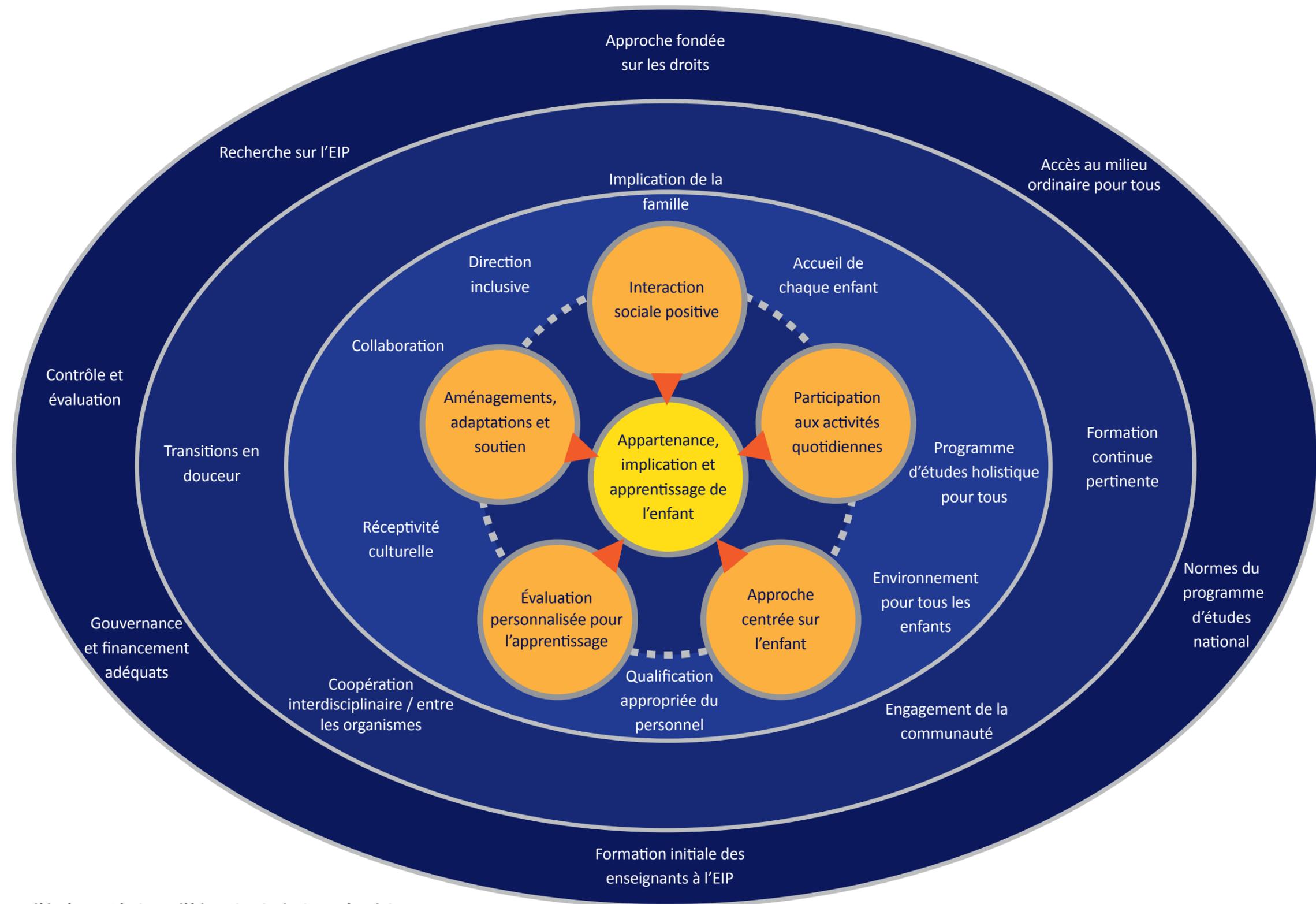


Figure 1. Le modèle écosystémique d'éducation inclusive préscolaire



La figure 1 présente les résultats, les processus et les structures d'une EIP de qualité dans un modèle écosystémique, lesquels sont regroupés en cinq dimensions :

Dimension 1 : Résultats

Le centre du modèle contient les trois principaux **résultats** de l'EIP, à savoir « l'appartenance, l'implication et l'apprentissage de l'enfant ».

Dimension 2 : Processus

En corrélation directe avec les résultats, on trouve les cinq principaux **processus** dans lesquels l'enfant est directement impliqué dans le milieu d'EIP, de l'interaction sociale positive à la participation active aux activités d'apprentissage et aux activités sociales, le tout accompagné d'un soutien utile si nécessaire.

Dimension 3 : Structures de soutien au sein du milieu d'EIP

Les principaux processus sont à leur tour soutenus par des **structures au sein de l'environnement physique, social, culturel et éducatif du milieu**. Il s'agit notamment de structures qui permettent à chaque enfant d'être valorisé et favorisent un environnement d'apprentissage accessible et holistique, ainsi qu'une direction et une collaboration inclusives.

Dimension 4 : Structures de soutien au sein de la communauté

En outre, des **facteurs structurels secondaires au sein du foyer et de la communauté** entourant le milieu d'EIP influent sur les processus inclusifs que vit l'enfant. Il s'agit notamment de la collaboration avec les familles et des services de soutien, ainsi que des procédures permettant une transition en douceur vers et à partir du milieu d'EIP.





Dimension 5 : Structures de soutien aux niveaux régional/national

Enfin, la couche externe du modèle présente les **facteurs structurels qui agissent aux niveaux régional et national** et qui influent également sur ce qui se passe dans le milieu. Ils comprennent des politiques nationales fondées sur les droits, ainsi que des systèmes d'évaluation, une bonne gouvernance et des politiques pertinentes en matière de recherche.

Utilisation collaborative du modèle par les décideurs politiques et les praticiens

Le modèle peut renforcer la collaboration entre les décideurs politiques et les praticiens afin d'élaborer et de promouvoir des structures et des démarches de qualité à tous les niveaux devant permettre à tous les enfants de participer activement à l'EIP.

Le modèle écosystémique clarifie le chevauchement des responsabilités locales, régionales et nationales. Par exemple, les décideurs politiques régionaux/nationaux sont principalement chargés de créer une approche de la législation et du financement fondée sur les droits permettant à tous les enfants d'accéder aux ressources du milieu ordinaire (cercle extérieur). Cependant, pour que tous les enfants soient vraiment capables de rejoindre leurs pairs en milieu ordinaire, le personnel du milieu doit accueillir tous les enfants et leurs familles, et faire les efforts nécessaires pour s'assurer que tous les enfants de la localité peuvent participer activement et de manière significative dans le milieu (cercle intérieur).

De même, les décideurs nationaux doivent veiller à ce qu'il existe des programmes de formation initiale des enseignants à l'EIP (cercle extérieur). Toutefois, il incombe au milieu local de veiller à ce que son personnel soit composé d'enseignants pleinement formés (dans la mesure du possible) et à ce qu'il ait constamment la possibilité de se perfectionner afin de répondre aux divers besoins de tous les enfants ayant accès au milieu (cercle intérieur).

RECOMMANDATIONS

Ce projet vise à identifier, analyser puis promouvoir les principales caractéristiques d'une EIP de qualité pour tous les enfants dès l'âge de trois ans au début de l'enseignement primaire. Il s'appuie sur les conceptions d'EIP actuelles et ajoute de nouveaux aperçus dans ses recommandations.

Les recommandations du projet sont organisées selon le modèle écosystémique. Elles s'adressent principalement aux décideurs politiques pour ce qui est de la manière dont ils peuvent aider les praticiens à garantir une EIP de qualité.





Pour s'assurer que la participation et l'apprentissage actifs des enfants dans le cadre de l'EIP deviennent un objectif principal des dispositions relatives à l'EIP, les décideurs politiques doivent :

1. aider les fournisseurs locaux d'EIP à entrer en contact de manière proactive avec les enfants et leurs familles et à les écouter ;
2. créer les conditions pour que les milieux d'EIP garantissent non seulement la fréquentation des enfants, mais aussi leur implication une fois sur place.

Pour s'assurer que la participation et l'apprentissage actifs des enfants dans le cadre de l'EIP deviennent un objectif et un processus principal des dispositions relatives à l'EIP, les décideurs politiques doivent :

3. veiller à ce qu'un programme d'études national holistique fixe comme objectif principal et comme norme que tous les enfants puissent trouver leur place, être impliqués et apprendre, à la fois indépendamment et avec leurs pairs ;
4. veiller à ce que l'évaluation des enfants tienne également compte de leur niveau de participation dans leur apprentissage et leurs activités sociales, et d'interaction sociale avec les adultes et les pairs, ainsi que de tout soutien nécessaire à cette fin.

Pour que les milieux d'EIP aient la capacité d'accueillir et d'impliquer tous les enfants, les décideurs politiques doivent :

5. veiller à ce que la formation initiale et continue des enseignants et du personnel de soutien leur permette de développer les compétences nécessaires pour accueillir tous les enfants et les impliquer dans les activités quotidiennes d'EIP ;
6. veiller à ce que les praticiens soient disposés à comprendre que l'héritage culturel des enfants et des familles est un facteur favorisant leur participation active à l'EIP ;
7. créer les conditions permettant aux responsables des milieux d'EIP d'adopter une approche inclusive, d'avoir les compétences nécessaires pour créer une culture d'accueil et de bienveillance, et de favoriser une responsabilité collaborative dans l'intérêt de l'implication de chaque enfant ;
8. donner la priorité au développement et à l'utilisation d'outils visant à améliorer le caractère inclusif de l'environnement physique et social d'EIP, comme le démontre l'outil d'auto-réflexion.



Pour s'assurer que les milieux d'EIP ont la capacité de répondre aux besoins supplémentaires de tous les enfants, les décideurs politiques doivent :

9. veiller à ce que la communauté locale fournisse les connaissances et les ressources nécessaires pour que chaque enfant soit en mesure de fréquenter l'école, de faire partie du groupe de pairs et de participer activement aux activités d'apprentissage et sociales ;
10. promouvoir la collaboration entre tous les secteurs et toutes les disciplines, ainsi qu'avec les praticiens, les familles et les communautés locales, afin d'améliorer la qualité de l'appartenance, de l'implication et de l'apprentissage de tous les enfants.

Pour que l'assurance qualité soit vraiment axée sur la fourniture de services de qualité aux enfants dans le cadre de l'EIP, les décideurs politiques doivent :

11. veiller à ce que la collecte d'informations statistiques inclue le nombre d'enfants qui se voient refuser le droit à une EIP de qualité et les types d'obstacles qui les empêchent d'y accéder ;
12. veiller à ce que les évaluations des services indiquent dans quelle mesure tous les enfants bénéficient d'opportunités en matière de participation active, de jeu indépendant, social et entrepris spontanément, et d'autres activités ;
13. veiller à ce que des indicateurs de qualité de *l'inclusion* soient mis au point pour l'éducation préscolaire en utilisant, entre autres ressources, le modèle écosystémique et l'outil d'auto-réflexion du projet d'EIP.

Afin de garantir que l'élaboration de politiques ait un impact sur la qualité des pratiques en matière d'EIP, les décideurs politiques de différents secteurs et aux niveaux local, régional et national doivent :

14. collaborer entre eux et avec les fournisseurs de services pour garantir la qualité et le caractère inclusif des services d'EIP grâce à une compréhension commune des questions de qualité liées à l'inclusion, comme l'illustre le modèle écosystémique d'EIP.

RÉSULTATS DU PROJET

Le présent rapport a mis l'accent sur les nouvelles contributions du projet en matière de politiques, de pratique et de recherche sur l'EIP. Il s'agissait là des conclusions d'un



processus de trois ans à l'échelon européen qui comprenait les activités et résultats suivants :

- une revue de la littérature et des politiques, qui fournit le cadre conceptuel du projet et comprend un examen de la littérature scientifique internationale et européenne ainsi que des documents politiques sur l'EIP (Agence européenne, 2017c) ;
- la collecte et l'analyse qualitative de 32 exemples de milieux d'EIP provenant de 28 pays membres de l'Agence (Agence européenne, 2016) ;
- des visites individuelles et détaillées sur le terrain dans des milieux d'EIP pilotes dans huit pays différents ;
- des réponses individuelles aux questionnaires nationaux, fournissant des informations sur les politiques et pratiques en matière d'EIP pour tous les enfants au niveau national dans les pays membres de l'Agence ;
- un outil d'auto-réflexion pour améliorer les milieux d'EIP : celui-ci a été mis au point grâce à la participation des parties prenantes à chacune des huit visites dans les milieux d'EIP pilotes et à des études écologiques de validation supplémentaires dans trois pays différents. Il est disponible en 25 langues. (Agence européenne, 2017b) ;
- le rapport de synthèse, *Inclusive Early Childhood Education: New Insights and Tools – Contributions from a European Study [Éducation inclusive préscolaire : nouveaux aperçus et outils – contributions d'une étude européenne]* (Agence européenne, 2017a), dont le présent rapport est une synthèse.

Tous ces résultats de projet sont disponibles sur l'espace web du projet sur l'EIP : www.european-agency.org/agency-projects/inclusive-early-childhood-education





RÉFÉRENCES

Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive, 2015. *Position de l'Agence sur les systèmes d'éducation inclusive*. Odense, Danemark. www.european-agency.org/publications/brochures-and-flyers/agency-position-on-inclusive-education-systems-flyer (dernière consultation : novembre 2016)

Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive, 2016. *Inclusive Early Childhood Education: An analysis of 32 European examples [Éducation inclusive préscolaire : une analyse de 32 exemples européens]*. (P. Bartolo, E. Björck-Åkesson, C. Giné et M. Kyriazopoulou, eds.). Odense, Danemark. www.european-agency.org/publications/ereports/iece-analysis-of-32-european-examples (dernière consultation : juin 2017)

Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive, 2017a. *Inclusive Early Childhood Education: New Insights and Tools – Contributions from a European Study [Éducation inclusive préscolaire : nouveaux aperçus et outils – contributions d'une étude européenne]*. (M. Kyriazopoulou, P. Bartolo, E. Björck-Åkesson, C. Giné et F. Bellour, eds.). Odense, Danemark. www.european-agency.org/publications/ereports/iece-new-insights-and-tools (dernière consultation : décembre 2017)

Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive, 2017b. *Outil d'auto-réflexion sur l'environnement d'éducation inclusive préscolaire*. (E. Björck-Åkesson, M. Kyriazopoulou, C. Giné et P. Bartolo, eds.). Odense, Danemark. www.european-agency.org/publications/ereports/inclusive-early-childhood-education-environment-self-reflection-tool (dernière consultation : août 2017)

Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive, 2017c. *Inclusive Early Childhood Education: Literature Review [Éducation inclusive préscolaire : revue de la littérature]*. (F. Bellour, P. Bartolo et M. Kyriazopoulou, eds.). Odense, Danemark. www.european-agency.org/publications/reviews/iece-literature-review (dernière consultation : décembre 2017)

Bronfenbrenner, U. et Morris, P. A., 2006. 'The Bioecological Model of Human Development', [Le modèle bio-écologique de développement humain] chez W. Damon et R. M. Lerner (eds.), *Handbook of Child Psychology, Vol. 1: Theoretical models of human development (6th ed.) [Manuel de psychologie infantile, Vol. 1 : modèles théoriques de développement humain (6e éd.)]*. New York: Wiley



Commission européenne, 2014. *Proposition de principes clés pour un code de qualité de l'éducation et de l'accueil de la petite enfance*. Rapport du groupe de travail sur l'éducation et l'accueil de la petite enfance, sous l'égide de la Commission européenne.

ec.europa.eu/assets/eac/education/policy/strategic-framework/archive/documents/ecec-quality-framework_en.pdf (dernière consultation : avril 2017)

Conseil de l'Union européenne, 2017. *Conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur l'inclusion dans la diversité afin d'assurer une éducation de qualité élevée pour tous*. 2017/C 62/02.

eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=uriserv:OJ.C_.2017.062.01.0003.01.FRA (dernière consultation : juin 2017)

Organisation de Coopération et de Développement Économiques, 2015. *Petite enfance, grands défis IV : Le suivi de la qualité dans les services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants*. Paris: OECD Publishing. **www.oecd.org/fr/publications/petite-enfance-grands-defis-iv-9789264246171-fr.htm** (dernière consultation : novembre 2016)



Secrétariat :

Østre Stationsvej 33
DK-5000
Odense C
Denmark
Tél. : +45 64 41 00 20
secretariat@european-agency.org

Bureau de Bruxelles :

Rue Montoyer 21
BE-1000
Brussels
Belgium
Tél. : +32 2 213 62 80
brussels.office@european-agency.org



www.european-agency.org